Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Recu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID: 057-834329328-20240417-10_2024-DE



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 10/2024

SÉANCE DU MERCREDI 17 AVRIL 2024

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs: 19 En fonction: 19

(Convoqués le Mardi 9 Avril 2024)

Présents: 11 Absents: 8 (Pouvoirs: 4)

Présents: Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean-Luc BOHL, Michel DUMONT, Bertrand DUVAL, Philippe HARDY, François HENRION, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE, Lucien VETSCH.

Absents excusés :

Odile JACOB-VARLET (pouvoir donné à Lucien VETSCH)

Antoine DORR

(pouvoir donné à Pierre MUEL)

Thierry HORY

(pouvoir donné à Michel LISSMANN)

Bernard STAUDT

(pouvoir donné à Bertrand DUVAL)

Claire ANCEL, Jean BAUCHEZ, Frédéric NAVROT, Roger PEULTIER

OBJET: COMMANDE PUBLIQUE: GROUPEMENT DE COMMANDES CARBURANTS ET SERVICES ASSOCIES DE L'EUROMETROPOLE DE METZ - AVENANT N°1: EXTENSION AU RAVITAILLEMENT DES VEHICULES ELECTRIQUES

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'Eurométropole de Metz offre la possibilité à ses communes membres et ses satellites, de bénéficier de groupements de commandes. Ces groupements de commandes constituent une possibilité pour la Régie de tirer parti de la mutualisation des besoins pour bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.

La Régie est adhérente au groupement de commandes « Carburants et services associés » que la Métropole étend par avenant n° 1 au ravitaillement des véhicules électriques. Aussi, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- De se prononcer sur l'extension de ce groupement de commandes au ravitaillement des véhicules électriques pour la Régie
- D'autoriser la Directrice de la Régie à signer le bulletin d'adhésion joint en annexe ainsi que tout document relatif à cet avenant.

MOTION

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID: 057-834329328-20240417-10_2024-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Groupement de commandes « carburants et services associés » de l'Eurométropole de Metz,

VALIDE l'extension de ce groupement de commandes au ravitaillement des véhicules électriques pour la Régie,

AUTORISE la Directrice de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz à signer le bulletin d'adhésion joint en annexe ainsi que tout document relatif à cet avenant.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 17 avril 2024,

Le Président,

RÉGIE DE L'EAU

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.